



Demission de presidence d'association presidence d'associoation

Par **LAPORTEMICHEL**, le **11/02/2008** à **14:54**

Alors qu'une action en justice est en cours, un president d'association donne sa demission .
Le futur conseil d'administration et son futur president seront ils responsables de l'arriéré
justiciable s'il ya ? merci.